

ABES 2015

L'ABES a ouvert à l'automne 2010 le chantier de son deuxième projet d'établissement qui couvrira les années 2012-2015. Le projet 2008-2011 était le premier dans la jeune existence de l'ABES ; celui qui lui succédera s'appuiera sur l'expérience acquise tout en corrigeant ses défauts de jeunesse. Il se situe surtout dans un contexte radicalement différent : depuis 2008, c'est tout le paysage universitaire et de l'IST qui a été bouleversé sans que l'on en mesure encore tous les effets : LRU ; rapprochement entre universités et recherche au sein d'un MESR qui a redéfini son rôle ; réflexion sur les missions de l'INIST-CNRS ; dispositif de coordination des acquisitions numériques pour ne citer que les principaux changements.

Au niveau de l'ABES, une nouveauté majeure est intervenue : la création du conseil scientifique (dont la première réunion s'est tenue le 17 décembre), qui jouera un rôle capital pour conseiller le CA sur les évolutions susceptibles d'impacter les missions et le rôle de l'ABES.

Le schéma d'élaboration du projet 2012-2015 tel qu'il a été approuvé par le conseil d'administration de l'ABES donne un rôle pivot au CA dans cette élaboration alors que, avouons-le, son intervention avait été beaucoup plus tardive en 2008, au vu d'un document rédigé par l'ABES. Le schéma prévoit d'alimenter la réflexion du CA à partir de plusieurs sources :

- D'abord vous, dans les établissements, grâce à un questionnaire et des focus groupes, au 1^{er} trimestre 2011, et une mise en consultation (au-delà des seules bibliothèques universitaires) des principaux axes du projet en mai ;
- L'Agence avec deux séminaires : un séminaire d'encadrement en octobre 2010 (autodiagnostic, analyse des forces et faiblesses, opportunités et menaces), suivi d'un deuxième séminaire associant toutes les forces de l'ABES au printemps 2011, pour approfondir les pistes dégagées ;
- Une analyse de l'environnement international de l'ABES (janvier-mars 2011), confiée à TICER (*Tilburg Innovation Centre for Electronic Resources*) de l'université de Tilburg. Cette analyse permettra de situer l'action et l'évolution de l'ABES par rapport à celles des principales organisations similaires, en Europe et au-delà ;
- Le conseil scientifique qui se réunit le 17 décembre pour répondre à la lettre de commande rédigée par le conseil d'administration lors d'une séance de *brain storming* (en novembre 2010) puis le 5 avril 2011 pour un séminaire commun CA/CS.

Tout cela nous mène au mois de mai 2011 où le CA débattera des orientations du nouveau projet avant de laisser l'ABES rédiger le texte qui sera soumis au vote du CA en novembre 2011.

Les délais sont ramassés mais l'exercice est passionnant car il fournit l'occasion de réinterroger les missions et le devenir de l'ABES. Ce n'est pas un exercice en chambre puisque les instances de gouvernance, on l'a vu, seront au centre non seulement de la décision mais de l'élaboration du projet. Et que ses réflexions s'appuieront sur vos propositions.

Une inconnue demeure à ce stade : comment s'opérera l'articulation entre projet d'établissement et contrat avec l'État et quelle forme prendra l'intervention de l'AERES ? À la différence du premier projet d'établissement, il est en effet prévu que l'Agence dispose d'un contrat en bonne et due forme avec le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Une première pour l'ABES.

Raymond Bérard
Directeur de l'ABES